

MUNICIPALITÉ DE LITCHFIELD

Procès-verbal de l'assemblée de conseil ordinaire tenue le 6 Juin 2016 à 19h au bureau municipal situé au 1362, rte 148 Campbells Bay, Québec.

Présences : la mairesse Colleen Larivière et les conseillers Denis Dubeau, Donald Graveline, Joe Belanger, Emile Morin et Terry Racine.

La directrice générale par intérim Julie Bertrand et présente

Le quorum constaté, la mairesse Colleen Larivière ouvrent l'assemblée.

2016-06-92

Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par Émile Morin et résolu à l'unanimité d'adopter l'ordre du jour du 6 juin 2016 tel que présenté.

Adoptée

2016-06-93

Adoption du procès-verbal

Il est proposé par Donald Graveline et résolu à l'unanimité d'adopter le procès-verbal du 4 avril 2016 tel que présenté.

Adoptée

URBANISME

Rapport d'inspecteur municipal

2016-06-94

Il est proposé par Denis Dubeau et a résolu à l'unanimité d'approuver le rapport de l'inspecteur municipal tel que présenté et d'autoriser ses dépenses pour les kilomètres demandés.

Adoptée

L'appui de la demande d'autorisation à la Commission de protection de la terre agricole du Québec sur le lot 3 566 034 du cadastre Québécois.

2016-06-95

ATTENDU QUE le décret adopté par le gouvernement du Québec établissant la zone agricole permanente de la municipalité de Litchfield;
ATTENDU QUE la limite de la zone agricole permanente, telle qu'établie par le décret susmentionné, a pour effet d'inclure le lot 3.546.034 du cadastre du Québec, dans la municipalité de Litchfield, à l'intérieur de cette zone agricole;
ATTENDU QUE le projet de construction d'une résidence, y compris la construction d'un puits et des fosses septiques, accompagnés d'un projet agricole des propriétaires du lot;
ATTENDU QUE, d'après les faits et les éléments de preuve portés à la connaissance de la Municipalité de Litchfield, le bien pourrait bénéficier d'un droit acquis à caractère résidentiel à l'égard de la Loi concernant la préservation des terres agricoles et des activités agricoles;
ATTENDU QU'il n'y a pas d'espace approprié disponible ailleurs sur le territoire de la municipalité et à l'extérieur de la zone agricole pour satisfaire cette demande très spéciale;
ATTENDU QU'il est nécessaire d'obtenir de la Commission de protection des terres agricoles du Québec une autorisation d'utilisation à des fins autres que l'agriculture, pour la construction d'une résidence sur une partie du lot 3,546,034 cadastre québécois;

ATTENDU QUE les critères de l'article 62 de la Loi ont été analysés par le conseiller agronome et forestier Denis Y. Charlebois et examiné dans la rédaction de cette résolution;

DONC,

IL EST PROPOSÉ PAR DONALD GRAVELINE ET UNANIMEMENT RÉSOLU:

1. La municipalité de Litchfield appuie sa demande d'autorisation d'utiliser à d'autres fins que l'agriculture pour la construction d'une résidence sur une partie du lot 3.546.034 du cadastre du Québec;
2. QUE la Municipalité de Litchfield confie à la firme Deveau Lawyers la préparation de la demande d'autorisation et qu'elle représente la Municipalité à cette fin devant la Commission de protection des terres agricoles du Québec, si nécessaire.

Adoptée

2016-06-96

Demande de signalisation pour l'entrée chemin Laforet et Rte 148.

Il est proposé par Joe Belanger et a décidé à l'unanimité que le directeur général contacte le MTQ pour demander l'installation de panneaux de "arrête d'autobus scolaire" et de panneaux de réduction de vitesse à l'entrée Laforet et Rte 148. La municipalité a reçu une demande du contribuable aux 77 chemin Laforet.

Adoptée

2016-06-97

Demande de signalisation pour chemin Hayes

Il est ému par Émile Morin et résolu à l'unanimité d'installer les panneaux "enfants en jeu" au 89 chemin Hayes. La municipalité a reçu une demande du contribuable à cette adresse.

Adopté

2016-06-98

ROUTES

PAARRM Grant 2016

Il est proposé par Denis Dubeau et résolu à l'unanimité d'inclure les réparations des chemins suivantes: Banque, Haley, Lac Lawless, Brown, Pilon, Stitt et Hayes dans la demande pour la subvention PAARRM 2016.

Adoptée

2016-06-99

FINANCES

Règlement des comptes à payer

Il est proposé par Terry Racine et résolu à l'unanimité d'autoriser le règlement des comptes à payer et d'accepter les paiements de factures effectués avant cette assemblée.

Adoptée

Comptes mensuels

Comptes réglés avant l'assemblée : 237 247.89\$

Comptes à payer : 76 165.98\$

Total des comptes : 313 413.87\$

Certificat de disponibilité

Je, Julie Bertrand, Directrice générale par intérim de la municipalité de Litchfield, certifie par la présente qu'il y a suffisamment de crédits disponibles pour régler les comptes à payer approuvés de 313 413.87\$ pour le mois du juin 2016.

Signé : _____ Date : _____

Julie Bertrand, Directrice générale

- Approbation d'une résolution par courriel électronique pour l'achat de mobilier de bureau**
- 2016-06-100 Il est proposé par Terry Racine et résolu à l'unanimité d'approuver la résolution par courriel électronique pour acheter du mobilier de bureau (livraison et installation incluse). Cette dépense d'environ 13685,35 \$ plus les taxes est autorisée à partir de l'élément budgétaire «Nouveau bâtiment» du budget provisoire de 2016.
- Adoptée
- Approbation d'une résolution par courriel électronique pour le câblage pour téléphones et internet**
- 2016-06-101 Il est proposé par Donny Graveline et résolu à l'unanimité d'approuver la résolution par courriel électronique pour autoriser les frais de câblage des téléphones et d'internet pour le nouveau bâtiment. Cette dépense de 2319,96 \$ + taxes est autorisée par le compte de subvention PIQM «frais accessoire».
- Adoptée
- Approbation d'une résolution par courriel électronique pour l'installation du système téléphonique et équipement.**
- 2016-06-102 Il est proposé par Joe Belanger et résolu à l'unanimité d'approuver la résolution par courriel électronique pour autoriser l'achat et l'installation d'un nouveau système téléphonique et équipement par Télébec. Les frais d'installation au montant du 1149,00 \$ sont autorisés à partir de l'élément budgétaire «Nouveau bâtiment» du budget provisoire 2016. Les coûts de l'équipement et du système est 4957,05 \$ et serai payé par les paiements de location mensuels. Il est également résolu d'autoriser la directrice générale, Julie Bertrand, à signer le contrat de location.
- Adoptée
- Équipements et chaises supplémentaires**
- 2016-06-103 Il est proposé par Denis Dubeau et résolu à l'unanimité d'autoriser l'achat supplémentaire d'équipements de bureau et 8 chaises pour la salle de réunion. Cette dépense d'environ 2600,00 \$ plus les taxes est autorisée à partir de l'élément budgétaire «Nouveau bâtiment» du budget provisoire de 2016.
- Adopté
- Accord d'aide financière - PIQM 5.1 avec le MAMOT**
- 2016-06-104 Il est proposé par Terry Racine et résolu à l'unanimité d'autoriser la mairesse Colleen Larivière à signer l'accord d'aide financière PIQM 5.1 avec le MAMOT.
- Adoptée

Résolution de Transports Québec - Programme local d'aide à la maintenance routière – Responsabilités 2015 (PAERRL)

2016-06-105

Il est unanimement décidé d'accepter le rapport financier PAERRL comme suit:

ATTENDU QUE Transports Québec a versé 195, 551\$ dollars en compensation de l'entretien routier local pour l'année 2015;

ATTENDU QUE les fonds distribués à la municipalité sont destinés à l'entretien actuel et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que des composants des ponts situés sur ces routes pour lesquelles la municipalité est responsable;

ATTENDU QUE cette présente résolution est accompagnée de l'Annexe A décrivant le travail effectué par la Municipalité sur les routes susmentionnées;

ATTENDU QU'un auditeur extérieur doit présenter dans les délais prescrits pour soumettre le rapport comptable à l'Annexe B ou un rapport spécial d'audit externe dûment signé.

IL EST PAR CONSÉQUENT proposé par Emile Morin et a résolu à l'unanimité que la municipalité de Litchfield informe Transports Québec concernant la compensation pour l'entretien actuel et préventif des routes locales 1 et 2, ainsi que pour les composants des ponts situés sur ces routes, pour lesquels la municipalité est responsable, conformément aux objectifs du Programme local d'assistance à la maintenance routière.

Adoptée

Prix d'excellence d'entreprise commerciale de la Chambre de Commerce Pontiac

2016-06-106

Il est proposé par Joe Belanger et résolu à l'unanimité de nommer le « Veteran Gas Bar » pour les Prix d'excellence d'entreprise commerciale de la Chambre de Commerce Pontiac dans la catégorie «Prix d'embellissement des entreprises». Cette dépense de 150,00 \$ est autorisée à partir de l'élément budgétaire «Bons gestes et dons» du budget provisoire de 2016.

Adoptée

Autorisation d'un congé de maladie prolongé pour le conseiller Ken O'Leary

2016-06-107

Il est proposé par Donald Graveline et résolu à l'unanimité d'autoriser le congé de maladie prolongé du 2 juin 2016 au 2 juillet 2016 pour Monsieur le conseiller Ken O'Leary.

Adoptée

SÉCURITÉ

**ACCORD POUR LA PRESTATION DE SERVICES D'ASSISTANCE MUTUELLE
EN SÉCURITÉ D'INCENDIE - Service de sécurité incendie des
municipalités de Bryson, Ile du Grand Calumet et Portage-du-Fort**

2016-06-108

ATTENDU QU'une réunion des 5 maires des municipalités de Campbell's Bay, Litchfield, Bryson, Ile du Grand Calumet et Portage du Fort ont eu lieu le 27 janvier 2016 pour discuter de la préparation des scénarios afin de corriger les problèmes de conformité concernant l'action Fire Cover Plan;

ATTENDU QUE la municipalité de Campbell's Bay a adopté la résolution # 022-02-16 autorisant la préparation de scénarios ainsi que toutes les autres quatre municipalités;

ATTENDU QUE, conformément à l'article 4 de l'accord inter municipal d'assistance mutuelle en matière de sécurité incendie, chaque municipalité transmet à l'autre municipalité une copie des documents délivrés par des sociétés reconnues qui certifient que leurs véhicules, leurs appareils respiratoires et leurs cylindres d'air respectent les normes de performance Et les règles de sécurité conformes au plan de protection contre les incendies de la Pontiac MRC;

ATTENDU QUE, conformément à l'article 7 de l'accord inter municipal d'assistance mutuelle en matière de sécurité incendie, chaque municipalité transmet à l'autre municipalité la liste de ses pompiers qualifiés. Pour les pompiers qualifiés, cette liste indiquera la date de qualification et le niveau de qualification (pompier 1, opérateur de pompage, opérateur de véhicule d'élévation et formation d'officier urbain). Pour les pompiers avec une clause de grand-père, cette liste indiquera la date d'entrée dans le service et le niveau de qualification pour le pompier en 1998 (pompier, opérateur de pompage, opérateur de véhicule d'élévation, officier);

ATTENDU QUE la municipalité de Bryson est administratrice, du Service de sécurité incendie des municipalités de Bryson, Ile Du Grand Calumet et Portage du Fort;

ATTENDU QU'un courriel a été envoyé à la municipalité de Bryson le 3 février 2016 et le 11 février 2016 leur demandant de fournir les documents de conformité;

ATTENDU QUE, du 24 mai 2016, les documents de conformité n'ont pas encore été reçus;

ATTENDU QUE la municipalité de Campbell's Bay a adopté la résolution no 110-05-16 pour annuler la préparation des scénarios avec les municipalités de Bryson, l'Ile du Grand Calumet et le Portage du Fort;

ATTENDU QUE les deux conseils des municipalités de Campbell's Bay et Litchfield se sont réunis le 24 mai 2016 et ont convenu que la municipalité de Bryson avait jusqu'au 31 décembre 2016 pour fournir les documents de conformité concernant le service de sécurité incendie des municipalités de Bryson, de l'île du Grand Calumet et Portage du Fort;

PAR CONSÉQUENT, IL EST PROPOSÉ PAR LE CONSEILLER Donald Graveline et résolu à l'unanimité que;
pour reconsidérer la préparation des scénarios, la municipalité de Bryson soit notifiée par lettre pour fournir les documents de conformité comme stipulé aux articles 4 et 7 de l'Accord inter municipal d'assistance mutuelle en matière de sécurité incendie en ce qui concerne le service de sécurité incendie des Municipalités de Bryson, de l'Île du Grand Calumet et du Portage du Fort au plus tard le 31 décembre 2016.

***IL EST NOTÉ QUE la copie de la lettre soit envoyée aux municipalités de l'Île du Grand Calumet et au Portage du Fort.**

Adoptée

2016-06-109

Barrage de castors- Conservatoire de la Nature du Canada

Attendu que la municipalité de Litchfield s'inquiète du niveau d'eau dans les étangs sur la propriété des lots n ° 3545570, n ° 3685583 et n 3685584;

Attendu que le niveau d'eau est égal avec le niveau de la route municipale;

Alors que le niveau élevé d'eau sur la route se détériore et affecte le base de la route municipale;

Alors que les niveaux élevés d'eau continuent et auront une incidence sur l'intégrité de la base de la route;

Donc,

Il est proposé par Denis Dubeau et résolu à l'unanimité d'engagé la firme juridique Deveau Avocats de préparer et envoyé une lettre au Conservatoire de la nature du Canada qui leurs demandes de contrôler le niveau d'eau résultant de la rétention d'eau causée par un barrage de castor sur leurs propriétés.

Adoptée

2016-06-110

Réservoir de retenue d'eau- Otter Lake

Considérant que le plan de protection contre les incendies exige que la Municipalité dispose de 4 bornes d'incendie sur le territoire municipal;

Attendu que la municipalité d'Otter Lake a installé une réserve de réservoir comme une solution d'une borne sèche qui est accessible et acceptable en tant que quatrième borne d'incendie requise par le plan de protection contre les incendies;

Donc;

Il est proposé par Denis Dubeau et résolu à l'unanimité de participer dans le réservoir situé sur le chemin Lac Leslie appartenant à la municipalité d'Otter Lake. Cette dépense de 9 449,83 \$ sera incluse dans le budget provisoire de 2017 et payée en janvier 2017.

Adoptée

Demande de contribution aux achats de magazines pour la bibliothèque de Campbells Bay

- 2016-06-111 Il est proposé par Denis Dubeau et résolu à l'unanimité d'autoriser la contribution à l'achat des magazines pour la bibliothèque de Campbell's Bay. Cette dépense de 260,00 \$ + taxes est autorisée à partir de l'élément budgétaire "Frais de bibliothèque" du budget provisoire de 2016.
Adoptée

Frais de maintien pour le nouveau bureau

- 2016-06-112 Il est proposé par Joe Belanger et résolu à l'unanimité d'augmenter les frais de maintien pour le nouveau bureau à 325 \$ par mois pour le reste de 2016. Cette dépense est autorisée à partir de l'élément budgétaire «maintien du bureau - nouveau bureau» de la Budget provisoire de 2016. Une entente sera écrite sur les travaux détaillés à effectué et signés par l'entrepreneur.
Adoptée

Logiciel d'entretien

- 2016-06-113 Il est proposé par Denis Dubeau et résolu à l'unanimité de fournir à une société de logiciels des informations sur les routes et les équipements municipaux. Cette information sera utilisée pour compiler une base de données pour la présentation d'un logiciel de maintenance pour la municipalité. Il est également noté que l'entreprise coordonnera les détails avec le directeur général.
Adoptée

Sentier Club Quad du Pontiac

- 2016-06-114 Il est proposé par Emile Morin et résolu à l'unanimité d'envoyé une lettre au Club Quad du Pontiac demandant qu'ils changent le point d'accès au sentier sur le chemin Sand Hill. Il est convenu de demander au club de communiquer avec Émile Morin en ce qui concerne le changement.
Adopté

HALTE

Peinturer l'intérieur des toilettes a la Halte

- 2016-06-115 Il est proposé par Terry Racine et résolu à l'unanimité d'autoriser la peinture des intérieurs des toilettes a la Halte. Cette dépense de 650 \$ plus taxes est autorisée à partir de l'élément budgétaire "maintien - Halte " du budget provisoire de 2016.
Adoptée

RESSOURCES HUMAINES

Évaluation du rendement de l'inspecteur municipal

- 2016-06-116 Il est proposé par Denis Dubeau et a résolu à l'unanimité que lors de l'évaluation du rendement fournie par le directrice générale, la municipalité emploie M. Robert Carle en permanence et que ses heures soient augmentées à 16 heures par semaine.
Adoptée

Correspondance

***Il est noté que la correspondance est lue et discutée avec les membres du conseil.**

2016-06-117

Clôture

Il est proposé par Joe Belanger et résolu à l'unanimité de clore l'assemblée à 22hr15.

Adoptée

Signé à : Litchfield

Date : _____

**Colleen Larivière
Mairesse**

**Julie Bertrand
Directrice générale**

non-officiel